Commune des Avirons

Extrait N° 19 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 04 novembre 2011

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 16 NOV. 2011 que la convocation du conseil a été faite le **26 octobre 2011** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **26**.

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS ★ ILE DE LA REUNION ★

L'an deux mil onze, le quatre novembre à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur** Michel **DENNEMONT, Maire.**

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean-Daniel - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex - Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie-Josée - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. FRINGUE Mikaël - RIVIERE Raphaël - Mme BARET Liliane - M. CLOTAGATIDE Vincent - Mme CADERBY Colette - M. GRONDIN Jacki - M. REMY Michel - Mme BETON Fernande - M. FERRERE Eric.

Procurations : Mme Sylvaine MEZINO a donné mandat à Mme Roseline LUCAS – **M. Jean-Pierre SERMANDE** a donné mandat à M. Vincent CLOTAGATIDE – **M. Ricardot BADER** a donné mandat à M. René MONDON.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **M. Vincent CLOTAGATIDE** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 19 / CIVIS
- Rapport d'activité 2010

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'EPCI adresse au maire un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

.../...

Le Maire communique au Conseil Municipal le rapport de l'année 2010.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2010 de la CIVIS tel que présenté.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

